



[www.cima-mediation.com](http://www.cima-mediation.com)

ECONOMIE • SOCIAL • ENVIRONNEMENT • COMMERCE

## **PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**du 2 septembre 2024 – 17H00**

Un Conseil d'administration du CIMA s'est tenu le 2 septembre 2024 à l'Ordre des Avocats, 176 rue de Créqui - 69003 Lyon et en visioconférence.

**Présents :** La Présidente Madame Marie-Josèphe LAURENT, le Président de la CIECAALY et Vice-Président du CIMA, Monsieur Christian HOMBERT, le Vice-Trésorier, Monsieur Yves LEBLOND, le Président de la commission arbitrale et des relations internationales du CIMA, Monsieur Thierry BONNET, Madame Laurence JUNOD-FANGET, Monsieur Rolland VERNIAU, Madame Françoise LABRIEUX-VUARCHEX, Madame Julie LEONI, Monsieur Alain VANIER, Monsieur Alain BENARD, Monsieur Franck WANERT, la Déléguée Générale Madame Elise ABRAHAM.

**Mandatés :** Monsieur George SERRAND, représentant CPME

### **Ordre du Jour :**

- Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 19 juin 2024 ;
- Adhésion de Messieurs Gilles REBOUL et Joël SOUVIGNET ;
- Modifications du règlement intérieur du CIMA ;
- Point sur la communication :
  - o Développement de la communication avec le cabinet ExaltUp ;
  - o Point sur l'évènement dédié aux médiateurs le mardi 15 octobre 2024 ;
  - o Compte rendu d'activités du Conseil d'Administration et évènements à venir ;
- Point sur les formations :
  - o Gratuité des ateliers de partage et d'analyse de pratiques ;
- Critères de sélection pour les candidats en qualité de médiateur ;
- Point sur les cotisations 2024 ;
- Développement de la médiation familiale ;
  - o Barème tarifaire ;
- Développement et partenariat :
  - o GROUPAMA ;
- Point sur l'Arbitrage ;
- Date de la prochaine réunion.



[www.cima-mediation.com](http://www.cima-mediation.com)

ECONOMIE • SOCIAL • ENVIRONNEMENT • COMMERCE

## **I. Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 19 juin 2024**

Le Procès-Verbal est adopté à l'unanimité par le Conseil d'Administration.

## **II. Adhésion de Messieurs Gilles REBOUL et Joël SOUVIGNET**

Monsieur Christian HOMBERT rappelle que Monsieur Gilles REBOUL est de la promotion Alain ETIEVENT et Joël SOUVIGNET est membre de la CIECAALY également.

Compte tenu de la présentation de Monsieur HOMBERT, qui se porte garant de leur candidature, le Conseil d'Administration décide d'agréer à l'unanimité ces deux candidats.

## **III. Modifications du règlement intérieur du CIMA**

Madame Marie-Josèphe LAURENT propose d'élargir le comité d'agrément afin de rencontrer plus rapidement les candidats et donc de présenter les dossiers au Conseil d'Administration dans un délai plus bref. Cela permettrait également d'enrichir le comité d'horizons différentes, avec un membre de la CIECAALY et, si possible, une femme et un membre plus jeune.

Madame Françoise ALBRIEUX-VUARCHÈX souhaite préciser les modalités de fonctionnement de ce comité dans le règlement intérieur.

La Présidente souhaite qu'au moins 2 membres du comité soient extérieurs au Conseil d'Administration et choisis parmi les membres du CIMA, hors conseil.

Monsieur Christian HOMBERT se propose afin d'intégrer ce comité.

La Déléguée Générale se charge de faire un mail aux membres du Conseil d'Administration et auprès des membres pour qu'une nouvelle personne se propose.

## **IV. Point sur la communication**

### **a. Développement de la communication avec le cabinet ExaltUp**

La Déléguée Générale fait un point sur la dernière réunion de communication en abordant les sujets de la prochaine Newsletter : la semaine de la médiation, l'article sur la CIECAALY, les formations, la rétrospective des actions menées, etc.

Monsieur Rolland VERNIAU transmet au conseil un arrêt de la Cour de Cassation, à propos du respect de la confidentialité, en date du 3 juillet 2024 afin qu'il intègre la prochaine Newsletter.

### **b. Point sur l'évènement dédié aux médiateurs le mardi 15 octobre 2024**

Madame Marie-Josèphe LAURENT rappelle les manifestations qui auront lieu durant la semaine mondiale de la médiation du 15 au 18 octobre :

- Mardi 15 octobre après-midi de 14H à 18H à l'Ordre des Avocats : rencontre des médiateurs.

Retour et réflexion sur le rapport des ambassadeurs de l'amiable.



[www.cima-mediation.com](http://www.cima-mediation.com)

ECONOMIE • SOCIAL • ENVIRONNEMENT • COMMERCE

Intervention de Madame Laurence JUNOD-FANGET et Monsieur Rolland VERNIAU.

Monsieur Rolland VERNIAU précise que le développement de la médiation est en place et que le CIMA doit se positionner rapidement et choisir quelle direction prendre.

Selon Madame Laurence JUNOD-FANGET, le CIMA peut être le centre interprofessionnel des modes amiables et de l'arbitrage. C'est-à-dire que ce n'est plus uniquement la médiation qui est concernée mais tous les modes amiables. Monsieur Franck WANERT ajoute que l'on ne fait pas de distinguo entre médiation et conciliation en matière administrative. Il serait intéressant de ne parler que d'amiable, et non de conciliation, médiation, etc.

Un groupe de travail est mis en place afin de déterminer les thèmes de réflexion de cette demi-journée, composé de Mesdames Laurence JUNOD-FANGET et Marie-Noëlle CLASQUIN et de Messieurs Rolland VERNIAU et Franck WANERT.

### **c. Compte rendu d'activités du Conseil d'Administration et évènements à venir**

Monsieur Christian HOMBERT informe qu'une réunion de sensibilisation à la médiation s'est tenue avec Monsieur Rolland VERNIAU à la Cour d'Appel de Riom, le 28 juin. Le CIMA est désormais dans l'attente de potentiels candidats souhaitant se former à la médiation en provenance de la région de Clermont-Ferrand.

Il ajoute qu'il est invité le lundi 7 octobre à l'audience solennelle du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand et y représentera le CIMA.

Il informe également que le Conseil National des Experts de Justice de Paris tiendra son congrès à Amiens les 5 et 6 décembre prochain avec pour sujet « Les modalités alternatives de règlement des différends ».

Monsieur Franck WANERT informe le CA que Madame Marie-Josèphe LAURENT, Monsieur Serge DEYGAS et lui-même, ont rencontré le Président de la Cour Administrative d'Appel de Lyon, Monsieur LHERMITTE et la Présidente du Tribunal Administratif de Lyon, Madame MARILLER.

## **V. Point sur les formations**

### **a. Gratuité des ateliers de partage et d'analyse de pratiques**

Selon Madame Françoise ALBRIEUX, rendre gratuit les ateliers de partage de pratiques est une bonne idée. Elle propose de demander aux médiateurs aguerris de venir animer un atelier. Cela susciterait plus l'intérêt des membres. Le CIMA pourrait faire en sorte qu'il y ait un vivier d'animateurs. D'après le retour de certains participants, les ateliers de partage peuvent parfois s'avérer redondants.

Madame Laurence Junod-Fanget précise que l'animateur a un rôle important dans l'atelier de partage de pratiques.



[www.cima-mediation.com](http://www.cima-mediation.com)

ECONOMIE • SOCIAL • ENVIRONNEMENT • COMMERCE

Monsieur Alain VANIER est réservé, car la participation à ces ateliers rentre dans le nombre d'heures de la formation. L'animation de ceux-ci doivent donc être réservés à des professionnels.

Monsieur Rolland VERNIAU informe qu'un diplôme d'analyse de pratique est mis en place à l'Ucly - Cela peut être mis dans la prochaine Newsletter.

#### **VI. Critères de sélection pour les candidats en qualité de médiateur**

Le Conseil d'Administration créé un groupe de travail composé de Messieurs Xavier LANGLOIS, Alain BENARD, Franck WANERT et Alain VANIER. Il sera également demandé à Madame Chloé PICARD de rejoindre ce groupe, une fois nommée administratrice du CIMA.

Nous pouvons également faire un appel à candidature auprès des membres pour rejoindre ce groupe de travail.

#### **VII. Point sur les cotisations 2024**

La Déléguée Générale informe que la Chambre des commerces et l'Ordre des Experts-comptables n'ont toujours pas réglés leur subvention. Elle se charge de faire une relance auprès d'eux.

#### **VIII. Développement de la médiation familiale :**

##### **a. Barème tarifaire**

Le groupe de travail, composé de Mesdames Marie-Josèphe LAURENT et Claire LEYNAUD et de Messieurs Alain BENARD et Pierre GRAND, a commencé à travailler sur le sujet.

La Présidente propose d'élargir le groupe de travail avec Marie BERNEX, si elle l'accepte (Marie BERNEX a décliné la proposition en raison de son manque de disponibilité actuelle).

De ce fait, la Présidente propose de désigner comme référent Monsieur Alain BENARD.

#### **IX. Développement et partenariat**

##### **a. GROUPAMA**

Le sujet est reporté au Conseil d'Administration du mois d'octobre.

Monsieur Rolland VERNIAU indique qu'une réunion avec les membres du groupe de travail est prévue cette fin de semaine pour aborder le sujet.

#### **X. Point sur l'Arbitrage**

Monsieur Thierry BONNET informe qu'une saisine du CIMA a été faite dans le cadre d'un nouveau dossier d'arbitrage. Ce dossier promet d'être un bel arbitrage.



[www.cima-mediation.com](http://www.cima-mediation.com)

ECONOMIE • SOCIAL • ENVIRONNEMENT • COMMERCE

Le CIMA a également eu une autre sollicitation, mais le centre d'Istanbul était déjà saisi. L'une des parties était à la recherche d'un arbitre. Le CIMA a donc proposé sa liste d'arbitres.

**XI. Date de la prochaine réunion**

Le prochain Conseil d'Administration est fixé au lundi 7 octobre à 17H00.

**LEVÉE DE SÉANCE 18H30**

Marie-Josèphe LAURENT

Présidente de séance